

Image not found or type unknown



Demande de garde conjointe

Par **j os**, le **21/02/2008** à **07:43**

mon ex mari veut passez devant un avocat , pour signaler une garde rnrn conjointe de mes deux enfants, es ce que je peux perdre mes droit:rnrn (rmi, caf), ou il aura la moitier de ce que je percois de la caf.rnrn ou je perdrai tout ce que je percois de la caf.